

BELGISCHE **K**AMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE **B**ELGIQUE

Handelingen

Annales

INTEGRAAL VERSLAG
VAN DE OPENBARE VERGADERING VAN DE

COMPTE RENDU INTÉGRAL
DE LA RÉUNION PUBLIQUE DE LA

COMMISSIE
VOOR DE **B**UITENLANDSE **B**ETREKKINGEN

COMMISSION
DES **R**ELATIONS EXTÉRIEURES

VAN

DU

14-03-2000

14-03-2000

Inhoud

Dinsdag 14 maart 2000

COMMISSIE VOOR DE BUITENLANDSE BETREKKINGEN - COM 146

Mondelinge vraag van mevrouw Claudine Drion aan de staatssecretaris voor Buitenlandse Handel over "onze handelsrelaties met Argentinië" (nr. 1265)

sprekers : **Claudine Drion, Pierre Chevalier**, staatssecretaris voor Buitenlandse Handel

Mondelinge vraag van mevrouw Claudine Drion aan de staatssecretaris voor Buitenlandse Handel over "de WTO-onderhandelingen" (nr. 1266)

sprekers : **Claudine Drion, Pierre Chevalier**, staatssecretaris voor Buitenlandse Handel

Sommaire

Mardi 14 mars 2000

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES COM 146

Question orale de Mme Claudine Drion au secrétaire d'Etat au Commerce extérieur sur "nos relations commerciales avec l'Argentine" (n° 1265)

orateurs : **Claudine Drion, Pierre Chevalier**, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur

Question orale de Mme Claudine Drion au secrétaire d'Etat au Commerce extérieur sur "les négociations de l'OMC" (n° 1266)

orateurs : **Claudine Drion, Pierre Chevalier**, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur

<p>AGALEV-ECOLO : <i>Anders gaan leven / Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i> CVP : <i>Christelijke Volkspartij</i> FN : <i>Front National</i> PRL FDF MCC : <i>Parti Réformateur libéral - Front démocratique francophone - Mouvement des Citoyens pour le Changement</i> PS : <i>Parti socialiste</i> PSC : <i>Parti social chrétien</i> SP : <i>Socialistische Partij</i> VLAAMS BLOK : <i>Vlaams Blok</i> VLD : <i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i> VU&ID : <i>Volksunie&ID21</i></p>	
<p><i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i></p> <p>DOC 50 0000/000 : <i>Parlementair Document van de 50e zittingsperiode + het nummer en het volgnummer</i> QRVA : <i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i> HA : <i>Handelingen (Integraal Verslag)</i> BV : <i>Beknopt Verslag</i> PLEN : <i>Plenumvergadering</i> COM : <i>Commissievergadering</i></p>	<p><i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i></p> <p>DOC 50 0000/000 : <i>Document parlementaire de la 50e législature, suivi du n° et du n° consécutif</i> QRVA : <i>Questions et Réponses écrites</i> HA : <i>Annales (Compte Rendu Intégral)</i> CRA : <i>Compte Rendu Analytique</i> PLEN : <i>Séance plénière</i> COM : <i>Réunion de commission</i></p>
<p><i>Officiële publicaties uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i></p> <p><i>Bestellingen :</i> Natieplein 2 1008 Brussel Tel. : 02/549 81 60 Fax : 02/549 82 74 www.deKamer.be e-mail : alg.zaken@deKamer.be</p>	<p><i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i></p> <p><i>Commandes :</i> Place de la Nation 2 1008 Bruxelles Tél. : 02/549 81 60 Fax : 02/549 82 74 www.laChambre.be e-mail : aff.generales@laChambre.be</p>

COMMISSION
DES RELATIONS EXTÉRIEURES

RÉUNION PUBLIQUE DU
MARDI 14 MARS 2000

COMMISSIE
VOOR DE BUITENLANDSE BETREKKINGEN

OPENBARE VERGADERING VAN
DINSDAG 14 MAART 2000

De vergadering wordt geopend om 14.38 uur door de heer **Jacques Lefevre**, voorzitter.

La réunion est ouverte à 14.38 heures par M. **Jacques Lefevre**, président.

Question orale de Mme Claudine Drion au secrétaire d'Etat au Commerce extérieur sur "nos relations commerciales avec l'Argentine" (n° 1265)

Mondelinge vraag van mevrouw Claudine Drion aan de staatssecretaris voor Buitenlandse Handel over "onze handelsrelaties met Argentinië" (nr. 1265)

Mme **Claudine Drion** (AGALEV-ECOLO) : Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'Etat, chers collègues, l'Argentine fait partie des pays ciblés par la note de politique générale de notre gouvernement. Par ailleurs, ce pays vit actuellement des événements similaires à ceux du Chili concernant les auteurs coupables de crimes contre l'humanité durant la dictature.

M. le secrétaire d'Etat peut-il me préciser les montants actuels des flux commerciaux entre la Belgique et l'Argentine ? Dans quels secteurs se réalisent-ils ? Une mission est-elle envisagée dans un proche avenir ? Si oui, avec quels objectifs ?

Plus fondamentalement, eu égard à la situation que nous connaissons avec le Chili - dans la mesure où en Argentine, il ne s'agit pas de 3 000 mais de 30 000 disparus à avoir connu ce triste sort sous le régime dictatorial -, comment peut-on d'ores et déjà envisager de coordonner des relations commerciales avec une politique visant à ce que justice soit rendue aussi en Argentine ?

M. **Pierre Chevalier**, secrétaire d'Etat : Monsieur le président, chers collègues, je voudrais tout d'abord signaler à l'honorable membre que l'Argentine est le 41ème client de la Belgique avec 9,9 milliards de francs belges contre 10,93 en 1998, ce qui représente une baisse de 9,48%.

Ce faisant, l'Argentine représente 0,16% de nos exportations totales. Sur le plan régional, elle se classe après le Brésil et le Mexique. A l'importation, l'Argentine est le 42ème fournisseur de notre pays avec 11,89 milliards de francs belges en 1999 contre 11,35 milliards en 1998, soit une augmentation de 4,79%. Elle représente 0,22% de nos exportations et elle est notre deuxième fournisseur en Amérique latine, après le Brésil.

Il ressort de ces chiffres que la balance commerciale est déficitaire pour la Belgique de 2 milliards contre 0,42 en 1998, pour les statistiques disponibles de 1999 qui portent sur 11 mois.

Au niveau des secteurs, nos exportations portent principalement sur les produits des industries chimiques pour environ 43,6%, soit 4 milliards 314 millions de francs belges. Ce secteur est cependant en baisse par rapport à 1998.

Le deuxième secteur est celui des machines et appareils avec 13,55%, soit 1 milliard 340 millions de francs belges, en augmentation de près de 3% par rapport à 1998.

Le troisième secteur est le secteur des matières plastiques et ouvrages de ces matières, avec 1 293 millions, soit 13,7% du total, en augmentation de 14,2% par rapport à 1998.

Le matériel de transport avec 8,4% et 827 millions constitue le quatrième secteur important mais aussi une baisse de 47,08% par rapport à 1998.

En cinquième position, on trouve le secteur plus ou moins significatif des métaux communs et ouvrages de ces métaux avec 4,7% pour un montant total de 464 millions, en augmentation de 52,9%.

Ces cinq secteurs représentent à peu près 83% de nos exportations.

A l'importation en provenance d'Argentine, on trouve les secteurs "animaux vivants" avec 15,7% du total, représentant 1 874 millions de francs belges, en baisse de

Pierre Chevalier

2,1% par rapport à 1998. Les produits du règne végétal représentent 29,2% du total et 3 477 millions. Les produits des industries alimentaires représentent 38,2%, soit 4 milliards 538 millions, en hausse de 7,6%. Ce sont les secteurs les plus significatifs.

Une mission économique de l'OBCE en Argentine qui sera présidée par son Altesse royale le prince Philippe est prévue pour octobre 2000. Cette mission vient à la suite d'une précédente mission princière en Argentine qui a eu lieu au mois d'avril 1994.

En ce qui concerne les objectifs des missions économiques, j'ai l'honneur de me référer à ma réponse à la question n° 4 du député-président Bourgeois du 26 novembre 1999, reprise dans les questions et réponses du 7 février 2000. L'Argentine est un important client et fournisseur de nos entreprises en Amérique latine. L'organisation et la collaboration avec les instances régionales de promotion des exportations, des missions économiques fédérales vers les pays les plus prometteurs au niveau commercial cadrent bien avec la politique de soutien à nos relations commerciales que je souhaite donner en ma qualité de secrétaire d'Etat au Commerce extérieur.

Une attitude critique mais constructive en matière de rapports entre droits de l'homme et relations commerciales fait partie intégrante des relations bilatérales normales. Je considère les relations bilatérales entre l'Argentine et la Belgique comme excellentes. Etant donné que la situation globale en matière des droits de l'homme depuis le retour de ce pays vers la démocratie a évolué de façon positive et ne donne pas lieu à inquiétude, je ne vois pas pourquoi nous ne devrions pas continuer à intensifier les bonnes relations avec ce pays.

Le jugement de ceux qui se sont montrés responsables des crimes contre l'humanité dans le passé est une question importante et délicate.

L'Argentine, comme d'autres pays d'Amérique latine et d'ailleurs, ayant connu une période de dictature, a tenté d'assumer les conséquences des violations des droits de l'homme du passé. Dans le contexte de tentative de réconciliation nationale, des lois d'amnistie ont été promulguées; celles-ci ne couvrent cependant pas certaines catégories de crimes, comme les disparitions. Dans aucun pays d'Amérique latine, un nombre aussi important de responsables de violation des droits de l'homme pendant la dictature n'ont été traduits devant la justice.

La Belgique continue à oeuvrer pour que les autorités argentines poursuivent leurs efforts afin de résoudre leur problème de disparitions qui est encore loin d'être réglé. Il n'y a pas d'indication que le système de droit pénal argentin ne soit pas prêt à y collaborer.

Mme **Claudine Drion** (AGALEV-ECOLO) : Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'Etat, pour ces informations précises et claires. Je pense que j'aurai l'occasion de vous questionner à nouveau, vous ou le ministre des Affaires étrangères, notamment sur la question des coupables de disparitions, parce que je sais que les interpellations arriveront auprès de notre gouvernement à la suite du rôle important que la Belgique a joué dans l'affaire Pinochet. Les Argentins attendent énormément de notre part aussi.

M. **Pierre Chevalier**, secrétaire d'Etat : Je vous signale que je partirai pour Cuba dans une quinzaine de jours, mais il s'agit d'un autre dossier. Je reste prêt à répondre à toutes vos questions.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

Question orale de Mme Claudine Drion au secrétaire d'Etat au Commerce extérieur sur "les négociations de l'OMC" (n° 1266)

Mondelinge vraag van mevrouw Claudine Drion aan de staatssecretaris voor Buitenlandse Handel over "de WTO-onderhandelingen" (nr. 1266)

Mme **Claudine Drion** (AGALEV-ECOLO) : Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'Etat, chers collègues, j'ai repris notre résolution du mois de novembre 1999 prise en préparation de la conférence de Seattle. Dans cette dernière, la Chambre demandait au gouvernement de consulter le parlement avant toute modification substantielle de la position européenne et avant l'adoption d'une position belge en Conseil des ministres, ce dans un souci de totale transparence.

J'ai cru lire sur le site internet du Conseil des ministres, qu'un Conseil des ministres informel devait se réunir au mois de mars à Porto et porter notamment sur les négociations de l'OMC. Pouvez-vous me le confirmer, monsieur le secrétaire d'Etat ?

On sait également que le conseil général de l'OMC devrait se tenir en mai prochain.

Monsieur le secrétaire d'Etat, peut-il me dire :

- quels sont les points à l'ordre du jour de ces deux prochaines réunions ?

- quelle est la position de l'Union européenne dans le cadre des négociations qui ont repris à Genève, dans le courant du mois de janvier ? Notre position est-elle toujours la même ou pensez-vous que les choses ont évolué, notamment en matière d'agriculture et de propriété intellectuelle ?

Claudine Drion

- Comment - et cette question s'adresse aussi à M. Ver-
snick qui n'est pas là pour l'instant - comptez-vous
organiser le débat parlementaire pour suivre les négo-
ciations qui, si elles sont moins "visibles" que celles de
Seattle, sont pourtant réelles ?

M. Pierre Chevalier, secrétaire d'Etat : Monsieur le
président, madame Drion, la réunion informelle des mi-
nistres du Commerce extérieur de l'Union européenne
aura en effet lieu le week-end prochain à Porto. Comme
vous le savez, les réunions ministérielles informelles sont
des rencontres ayant pour but de donner la possibilité
aux ministres de mieux se connaître dans un cadre
informel et non procédural. Les ministres de l'Environne-
ment, des Finances, des Affaires étrangères et autres
participent également à des réunions informelles. Cela
leur donne la possibilité d'avoir un échange de vues plus
libre. Les conseils informels qui n'ont pas d'agenda
formel n'adoptent d'ailleurs jamais de conclusions for-
melles.

Le ministre portugais a l'intention de sonder ses collè-
gues et la Commission sur la façon dont l'Union euro-
péenne pourrait faire avancer l'idée du round global tel
que souhaité dans les conclusions du Conseil Affaires
générales du 25.10 1999 auprès des partenaires de
l'OMC. A ce propos, je vous rappelle le debriefing que je
vous ai fait il y a deux semaines sur le déroulement de la
CNUCED X à Bangkok : l'alliance-building est un élé-
ment central dans cette perspective. La position du
gouvernement pour ce qui est du post-Seattle a été
adoptée le 7 février dernier.

L'agenda du prochain conseil général de l'OMC qui aura
lieu au mois de mai à Genève n'est pas encore connu.
Néanmoins, il est probable qu'il y sera question de
l'accès au marché des produits provenant des pays les
moins avancés. Il consiste entre autres à offrir l'accès
libre des droits de douane à l'essentiel des produits
originaires de ces pays. D'autres mesures seront à
l'ordre du jour. Elles ont trait à la transparence interne de
l'OMC, la mise en oeuvre des accords de Marrakech et
l'assistance technique aux pays en voie de développe-
ment dans le cadre de l'OMC.

Le mandat de la commission figure dans les conclusions
du conseil du 25 octobre dernier. Il s'agissait de la
position de base pour la réunion de Seattle. Puisque
cette réunion ministérielle n'a pas abouti, la position de

l'Union européenne reste inchangée. Il faut savoir cepen-
dant que l'Union était très isolée dans des domaines
comme la dimension sociale, l'environnement, la sécurité
alimentaire et le bien-être des animaux.

La position du 25 octobre gouverne les discussions qui
ont actuellement cours sur l'agriculture, les services et la
propriété intellectuelle, discussions déjà programmées
par l'Union européenne. En ce qui concerne la propriété
intellectuelle, les discussions doivent porter sur la pro-
tection des appellations d'origine. Je crois que, pour ce
qui est de la brevabilité du vivant, il ne sera possible de
négocier que moyennant l'introduction de ce thème dans
l'agenda d'un round global.

J'ai bien entendu l'intention de continuer à informer le
parlement sur le déroulement des travaux menés tant au
niveau européen qu'au niveau de l'OMC. Je comprends
que, après le coup de fièvre de Seattle, bon nombre de
personnes s'interrogent sur ce qui va se passer mainte-
nant et s'étonnent du manque de mouvement à Genève.
Ceci n'est pas anormal dans le cadre de négociations
multilatérales - je me réfère ici aux négociations interve-
nues au sein de l'Union européenne. Je ne manquerai
pas, monsieur le président, de tenir le parlement informé
dès que des développements significatifs se dessinent à
l'horizon international.

Mme Claudine Drion (AGALEV-ECOLO) : Monsieur le
président, je remercie le secrétaire d'Etat de sa réponse.

Le **président** : A titre d'information, je vous signale que,
grâce à l'intervention de M. Derycke, qui faisait partie du
comité de rédaction à l'Union interparlementaire qui s'est
tenue avant la réunion de la CNUCED à Bangkok, on a
pu créer une commission permanente sur l'"après
Seattle" au sein de l'Union interparlementaire. Cette
nouvelle commission, qui est la cinquième de l'Union
interparlementaire, suivra l'évolution en la matière. Il
faudra bien entendu tenir le parlement informé des
travaux de cette commission.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

- *La réunion publique de commission est levée
à 14.50 heures.*

- *De openbare commissievergadering wordt gesloten
om 14.50 uur.*